



**STAGE de JUDO
A PINS-JUSTARET
Lundi 08 et Mardi 09
Avril 2024**



Le Dojo Club Pins-Justaret/Villate organise un stage durant les vacances de Printemps, **les 08 et 09 Avril 2024.**

Ce stage est ouvert à tous les enfants licenciés à partir de la catégorie mini - poussins nés en 2017

ACTIVITES

JUDO : Technique, règles d'arbitrage, katas (pour les benjamins et minimes)

PLEIN AIR : Footing, sports collectifs, endurance, grands jeux

PRIX : 30 euros *Prise en charge par le club : 10 € (pour les licenciés de Pins-JustaretVillate)*
A la charge des parents : 20 € (à l'ordre du Dojo Club Pins-Justaret/Villate)

Pour les judokas non licenciés à Pins-Justaret/Villate 30 euros

Prévoir : un judogi, un survêtement, un repas froid pour le pique-nique de midi et des jeux de société, le goûter sera fourni par le club.

Accueil : 8 h30-9h30 à la salle de Judo de Pins-Justaret (complexe sportif du lycée)

Fin de Journée : à 17 h Les parents sont invités à partager un moment de convivialité à la fin du stage.

Dans le cadre d'un échange intergénérationnel, le 09 Avril 2024 après-midi, présence de résidents de l'Ehpad de Pins-Justaret lors des Randoris et Démonstration de Katas, suivi d'un goûter pris en commun.

**Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à
Hadi DIALLO – Tél. : 06.59.08.74.28**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A RETOURNER AVANT LE 02 AVRIL 2024)

NOM..... PRENOM..... NE(E) LE

ADRESSE..... TEL.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr,Mme.....

Agissant en qualité de.....autorise les responsables du stage sportif où adhère mon enfant à prendre en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport, toute décision d'ordre médical ou chirurgical en mes lieu et place s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

L'enfant a-t-il des allergies, si oui lesquelles :

.....

A..... Le.....

SIGNATURE

« lu et approuvé »